



BULLETIN D'INSCRIPTION

BALADE JACKY LAFFARGUE 2024

Réservé Organisation

DIMANCHE 21 JUILLET 2024

Conducteur		
Nom :	Prénom :	
Licence ASA :	Permis de conduire:	
Société et n° police d'assurance :		
Marque véhicule :	Type :	Immatriculation :
Adresse postale :		
Code postal	Ville	Pays
Téléphone :	Portable :	
E-mail :		

Communication		
J'autorise l'Écurie à diffuser des photographies de l'événement où je pourrais apparaître <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

Tarifs			
(Tarif unique pour la journée, par personne, déjeuner compris)			
Conducteur :			
Membre de l'Écurie des Collines	<input type="checkbox"/>	x 20	€
Licencié ASA (Basco-Béarnais, Côte Basque, Gers....)	<input type="checkbox"/>	x 30	€
Extérieur	<input type="checkbox"/>	x 40	€
Invité (sponsor,...)	<input type="checkbox"/>	x 0	€
Passagers :			
Membre de l'Écurie des Collines	<input type="checkbox"/>	x 10	€
Licencié ASA (Basco-Béarnais, Côte Basque, Gers....)	<input type="checkbox"/>	x 20	€
Extérieur	<input type="checkbox"/>	x 30	€
Invité (sponsor,...)	<input type="checkbox"/>	x 0	€
Enfant - de 12 ans	<input type="checkbox"/>	x 0	€

Règlement par chèque, libellé à l'ordre de : « Ecurie des Collines d'Arzacq »

Inscription validée à réception du règlement !

L'engagé susnommé déclare avoir pris connaissance avant le départ de la balade, de l'indispensable obligation de respect en tout lieu et tout moment de la réglementation en vigueur, notamment des dispositions du Code de la Route sur les voies empruntées et de l'attention particulière qu'il convient d'apporter à l'approche des routes ou chemins traversés ainsi que de respecter les propriétés privées que nous traversons.

Ne pouvoir exercer à l'encontre de l'organisateur, l'Ecurie des Collines d'Arzacq, ou de ses responsables, aucun recours ou action pouvant naître à la suite d'éventuelles conséquences dommageables tant pour les tiers que pour lui-même et ses passagers, ainsi que pour le véhicule dont il est le conducteur.

Que le parcours complet se fera sous sa seule et unique responsabilité à bord du véhicule cité plus haut, en état, assuré et dont il conservera la garde.

Qu'il est détenteur d'un permis de conduire en règle au jour de la balade,

Sur la balade ne seront acceptées que les personnes ayant acquitté leur participation avant le départ. L'alcool est interdit pendant la randonnée et les équipements de sécurité sont obligatoires (ceinture de sécurité).

J'atteste avoir été informé de mon intérêt à souscrire une assurance RC qui couvrirait les préjudices que je pourrais occasionner à autrui.

Date :

Lu et approuvé :

Signature :

CLOTURE DES ENGAGEMENTS le 15 Juillet 2024

Renseignements téléphoniques au: 06 12 84 15 86

Inscriptions en ligne sur : www.rallyedescollines.fr

Inscriptions par retour de courriel à : ecuriedescollines.arzacq@gmail.com

ou par courrier à :

**Ecurie des Collines d'Arzacq et du Soubestre
chez David DUBOSCQ
Place du Marcadiou
64410 ARZACQ – ARRAZIGUET**